

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2011

Date de convocation : 18 avril 2011

Affichage : 4 mai 2011

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Présents : MM. et Mmes Jacques HOUSSAYE, Maire ; Yvon PILLIE, 1^{er} Adjoint ; Claude CHERET, 2^{ème} Adjoint ; Aymeric de CHASTEIGNER, Françoise HAMON, Odile HENRY, Richard GUIA, François LUTZ, Philippe VERSAVEL.

Absents excusés : Mme Lydie HAMON, M. Jean-Claude HAMON.

Le vingt deux avril deux mil onze, vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques HOUSSAYE, Maire.

ASSAINISSEMENT : Monsieur le Maire explique ne pas avoir pu obtenir des éclaircissements sur le devis qui n'était pas suffisamment détaillé et la 3^{ème} entreprise contactée n'ayant pas envoyé son devis,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE

le devis de l'entreprise Fabrice METOT d'un montant de 10 411,50 € HT (12 452,15 € TTC).

CONGÉLATEUR ET RÉFRIGÉRATEUR : ces deux appareil, utilisés pour conserver les aliments nécessaires à l'élaboration des repas des enfants de la cantine, ayant besoin d'être changés,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE

l'achat de ces deux appareils chez Sésame de Pont-Audemer pour un montant de 442,00 € pour le congélateur et de 492,00 € pour le réfrigérateur soit un total de 934,00 € TTC.

MAISONS FLEURIES : le concours des maisons fleuries ayant bientôt lieu, Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir afin de choisir trois maisons à proposer au concours avant le 15 mai 2011.

Le Maire,